



TRADUCTION

Service de la Navigation Moselle-Sarre-Lahn
(Wasserstraßen- und Schifffahrtsamt Mosel-Saar-Lahn)

AZ :3808S-312.08/0001/TM/0001/40



Avis à la batellerie
N° 07/2024 TM
Selon article 1.22 du RPNM et article 1 paragraphe 2 du
Binnenschifffahrtsgesetz (BinSchAufgG)

Feux d'artifices

Lieu :

Bernkastel-Kues, Pont mosellan, p.k. 129,410

Date :

Samedi 21 décembre 2024 à partir de 17h45 jusqu'à 18h30

En raison d'un feu d'artifice la navigation sera arrêtée du p.k.129,700 au p.k. 129,100.

Pendant ce temps une interdiction de stationnement sera en vigueur dans le secteur sus-mentionné.

La police fluviale surveillera l'arrêt de navigation et le retour aux conditions normales de navigation.

Sources :

- Service de la Navigation Moselle-Sarre-Lahn (Wasserstraßen- und Schifffahrtsamt Mosel-Saar-Lahn) n° 07/2024 TM
- RIS (ELWIS) Nachricht 2328/2024